



La Lettre

de Monica MICHEL, Députée de la 16^{ème} circonscription des Bouches-du-Rhône

Arles, Istres Nord, Miramas, Tarascon, Saint Martin de Crau, Fontvieille, Saint Etienne du Grès, Saintes Maries de la Mer, Boulbon, Mas-Blanc-les-Alpilles, Saint-Pierre-de-Mézoargues

« Apprendre à vivre avec le virus »

Mesdames, Messieurs,



Nous allons devoir vivre avec le virus et apprendre à nous en protéger tant qu'il n'y a pas de vaccin, pas de traitement, pas d'immunité de groupe. Le virus va continuer de circuler parmi nous. On ne peut pas organiser notre vie quotidienne sur des hypothèses incertaines. Le confinement a été efficace pour tenir malgré une pression importante. Notre système hospitalier a tenu au prix d'une fatigue, d'une consommation de médicaments de réanimation jamais constatée, et au prix d'une déprogrammation des opérations non nécessaires à court terme.

Le risque d'une seconde vague doit être pris au sérieux et il impose de procéder avec prudence. Il s'agit d'agir progressive.

Le Premier Ministre a présenté aujourd'hui un plan d'actions reposant sur 3 axes : Protéger, tester et isoler.

Actualités à la Une

Retrouvez, les toutes dernières informations dans notre région sur le Covid-19 **en page 2.**

Déclaration du Premier Ministre

Retrouvez dans cette rubrique les mesures annoncées par le Gouvernement concernant le déconfinement **en page 3.**

Informations locales

Retrouvez l'actualité locale **en page 5.**

Mobilisés à vos côtés

Les coordonnées de mon équipe **en page 6.**

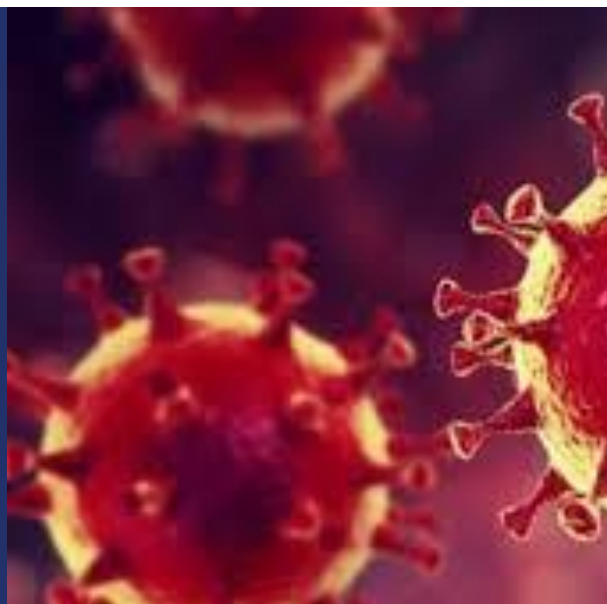


Liens utiles :

C.P.A.M : [en cliquant ici](#)

C.A.F : [en cliquant ici](#)

Actualités à la Une



□ Situation en France :

27 484 personnes hospitalisées

4 387 personnes en réanimation

23 660 personnes décédées

□ Situation dans notre région :

1 640 personnes hospitalisées

290 sont en réanimation

670 personnes décédées

Coronavirus Covid 19

Un numéro d'information régional en Paca


08 00 73 00 87

Appel gratuit - 9h à 19h - 7j/7

En cas de symptômes (toux, fièvre), contactez votre médecin.



CONTRE LE CORONAVIRUS COVID-19

POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

ADOPTEONS LES GESTES BARRIÈRES



Lavez vous très régulièrement les mains



Limitez les contacts directs et indirects



Toussez ou éternuez dans votre coude



Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le



SI VOUS ÊTES MALADE
Portez un masque chirurgical jetable, et restez chez vous
CONTACTEZ LE 15

Déclaration du Premier Ministre



- **Il y aura « assez de masques » :**
 - Près de 100 millions de masques chirurgicaux,
 - Près de 20 millions de masques « grand public » lavables.

L'État prendra en charge 50 % du coût des masques achetés par les collectivités « dans la limite d'un prix de référence », et les régions et l'État mettront en place « un appui au TPE et aux travailleurs indépendants ». Les préfets disposeront d'une « enveloppe locale pour soutenir les plus petites collectivités ». Et une « plate-forme d'e-commerce sera mise en place par La Poste à compter du 30 avril et distribuera à ceux qui en ont besoin chaque semaine plusieurs millions de masques grand public ».
- **Des tests massifs pour les personnes symptomatiques et brigades pour identifier leurs contacts :**
 - Mise à disposition de 700 000 tests sérologiques par semaine d'ici le 11 mai,
 - Création dans chaque département de brigades pour identifier les contacts des personnes contaminées et les inviter à s'isoler chez elle soit dans un lieu mis à disposition notamment les hôtels réquisitionnés.
- **Retour à l'école « très progressif »**
 - Une « réouverture très progressive des maternelles et de l'école élémentaire à compter du 11 mai, et sur la base du volontariat, »
 - La réouverture des collèges n'interviendra qu'à partir du 18 mai dans les départements où la circulation du virus est très faible,
 - Concernant les lycées, une décision sera prise à la fin mai,
 - Le port du masque est prohibé pour les enfants en maternelle, non recommandé à l'école élémentaire et obligatoire pour les collégiens.
- **Maintien du télétravail autant que possible**
 - Édouard PHILIPPE demande avec insistance aux entreprises de maintenir le télétravail,
 - Lorsque cela est impossible « la pratique des horaires décalées doit être encouragée. »
- **Transports et déplacements limités**
 - A partir du 11 mai, possibilité de circuler sans attestation jusqu'à 100 Km de son domicile,
 - Les déplacements au-delà de 100km et interdépartementaux ou interrégionaux possibles uniquement pour un « motif impérieux, familial ou professionnel »
 - Le port du masque sera obligatoire dans les transports publics pendant les 3 semaines suivant le 11 mai,
 - La capacité des transports publics sera réduite afin de respecter la distanciation sociale.



Liens utiles :

D.I.R.E.C.C.T.E : [en cliquant ici](#)
 C.C.I du Pays d'Arles : [en cliquant ici](#)
 U.R.S.S.A.F : [en cliquant aussi](#)
 Pôle Emploi : [en cliquant ici](#)

Déclaration du Premier Ministre



- **Réouverture des commerces mais des cafés et des restaurants**
- Les marchés alimentaires pourront rouvrir dès le 11 mai, « sauf si les maires ou les préfets estiment qu'ils ne peuvent être organisés dans des conditions qui permettent de respecter les gestes barrière et la distanciation physique, »
- Le port du masque sera recommandé pour les personnels et les clients lorsque les mesures de distanciation physique ne peuvent être garanties,
- Possibilité pour les préfets de maintenir fermés les centres commerciaux de plus de 40 000 mètres carrés
- **Les grands rassemblements restent interdits**
- Les rassemblements organisés sur la voie publique ou dans des lieux privés restent limités à 10 personnes,
- Les musées, les théâtres, les cinémas resteront fermés après le 11 mai et les événements de plus de 5 000 personnes restent interdits jusqu'en Septembre,
- Les bibliothèques, les médiathèques pourront rouvrir dès le 11 mai.

Informations locales



SECURITE :

Les Gendarmes des Bouches-du-Rhône sont à votre service et à votre écoute, demandez conseil auprès de votre brigade de gendarmerie

Vous vous sentez **isolé** ou en **insécurité**,

Faites-vous connaître ou demandez à vos proches de signaler votre situation et de vous inscrire dans le plan « **TRANQUILLITE SENIORS** » auprès de votre brigade de gendarmerie locale en composant le 17 depuis votre téléphone

Grâce à votre démarche, un contact téléphonique sera réalisé ou une patrouille pourra même vous rendre visite
Vous êtes dans une situation **URGENTE, contactez-les !**

Par internet : [en cliquant ici](#)

Téléphone : [composez le 17](#)

DECHETERIES :

Réouverture partielle des déchetteries intercommunales ACCM, CCVBA, Terre de Provence depuis le 27 avril 2020 uniquement sur rendez-vous

Prenez rendez-vous sur la plateforme : <http://www.rdv-decheterie.fr/>

Il faut vous inscrire sur la plateforme, après avoir créé votre compte, pour prendre rendez-vous.

Consignes : Il vous faudra présenter vos documents au gardien du site, respecter votre horaire de passage, ainsi que les gestes barrières et les distances de sécurité. Une personne par véhicule est souhaitée, il est demandé de limiter votre temps de stationnement, et votre apport ne devra pas excéder 1M3 avec un passage hebdomadaire par foyer.

AIDE ECONOMIQUE

Lancement du Prêt Covid Résistance
Dispositif piloté par Initiative Pays d'Arles

- Un prêt à taux 0 compris entre 3000€ et 10 000€
- Pas d'apport complémentaire obligatoire
- Une possibilité de différé de remboursement de 18 mois maximum
- Une durée de remboursement pouvant aller jusqu'à 5 ans maximum
- Pour tout type d'entreprise (hors entreprise agricoles)

Démarche : vous inscrire sur le site Initiative Pays d'Arles via la plateforme <https://tpe.initiative-sud.com/>

Mobilisés à vos côtés



Face à la crise sanitaire du Covid- 19, j'ai pris la décision, dès le 12 mars dernier, de fermer ma permanence parlementaire jusqu'à nouvel ordre, afin de préserver la santé de mes collaborateurs.

Depuis cette date, mon équipe et moi-même sommes pleinement mobilisés pour conseiller, orienter et accompagner les citoyens et les entreprises dans leurs démarches :

- **Marion BISCIONE** chargée des questions relatives à la pêche et à l'agriculture : marion.biscione@clb-an.fr
- **Adrien VINCENTELLI** chargé des questions institutionnelles et culturelles : adrien.vincentelli@clb-an.fr
- **Adrien PORQUET** chargé des questions relatives au soutien à notre économie et à nos entreprises : adrien.porquet@clb-an.fr
- **Grégory PENIAS** chargé des questions relatives aux solidarités : gregory.penias@clb-an.fr